ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Fritic

Ch@rte

et compétences en éducation numérique

Ch@rte éducation numérique

	Règle 1 : À l'école, l'accès à internet est réservé aux projets et travaux scolaires. Je demande l'autorisation à mon enseignant·e pour d'autres usages.
	Règle 2 : Sur les appareils de l'école, je ne télécharge pas de jeux, de logiciels ou du contenu multimédia sans l'autorisation de l'enseignant·e. Je ne fais pas d'achats.
	Règle 3 : Je garde pour moi mes informations personnelles et celles de mes amis (nom, numéro de téléphone, adresse de courriel, photo, vidéo).
	Règle 4 : Quand j'utilise du contenu trouvé sur internet, j'en indique les sources.
	Règle 5 : Je ne diffuse et ne stocke pas du contenu illégal (injures, propos racistes ou diffamatoires, contenus pornographiques) sur internet via les réseaux sociaux, chat, etc…
	Règle 6 : Je ne publie du contenu (photos, vidéos, …) de personnes sur internet qu'avec leur consentement.
	Règle 7 : Je publie du contenu sur les plateformes scolaires uniquement avec l'accord de l'enseignant·e. Je ne modifie pas le travail réalisé par mes camarades sans leur accord.

Cette charte est issue de la Charte Internet Fritic (https://www.fritic.ch/fr/prestations/chrte-internet).
Elle se base sur la politique d'usage du canton de Fribourg (https://www.fritic.ch/fr/politique-usage)

Compétences travaillées au

CYCLE 1

	Compétence 1 : A l'école, j'apprends à faire attention à la consommation d'énergie des appareils que j'utilise. Je comprends que tout ce que je fais avec un outil numérique consomme de l'énergie. Je demande l'autorisation à mon enseignant·e avant d'imprimer un document.

1-2H

	Compétence 3 : A l'école, j'apprends comment réagir si je découvre des contenus choquants sur internet et j'en parle à un adulte de confiance.

3-4H

	Compétence 2 : A l'école, j'apprends à vérifier si les informations trouvées sur internet sont correctes et à jour.

Compétences travaillées au

CYCLE 2

	Compétence 1 : A l'école, j'apprends à faire attention à la consommation d'énergie des appareils que j'utilise. Je comprends que tout ce que je fais avec un outil numérique consomme de l'énergie.

5-6H

	Compétence 4 : A l'école, j'apprends à respecter les règles de politesse quand je communique en ligne. J'apprends à être attentif à l'identité des personnes avec lesquelles je communique. Je n'ouvre pas les courriels avec des documents joints d'un expéditeur inconnu.
	Compétence 5 : A l'école, j'apprends à respecter les droits d'auteur qui protègent certains contenus sur internet.
	Compétence 7 : A l'école, j'apprends à établir des mots de passe sûrs que je garde secret ; ils sont comme les clés de ma maison.

7-8H

	Compétence 6 : A l'école, j'apprends à réagir si je suis harcelé·e en ligne (injures, humiliations, menaces, exclusion…), j'en parle à un adulte de confiance car ceci est punissable par la loi.
	Compétence 8 : A l'école, j'apprends à réfléchir aux conséquences de mon comportement en ligne afin de préserver mon identité numérique.

Par leur signature en bas de page, les élèves s'engagent à respecter les règles de la charte éducation numérique, les parents à en prendre connaissance. Cette charte est valable pour toute la scolarité de l'élève.

Nom et prénom de l'élève : …….…….

Nom et prénom du.des parent.s : …….……

Année de programme scolaire	Signature de l'élève	Signature du.des parent.s
1H		
2H		
3H		
4H		
5H		
6H		
7H		
8H		